

Réouverture des écoles élémentaires et maternelles

A partir du 11 mai 2020

Synthèse du document – ne remplace pas sa lecture – soumis à des mises à jour

M. Pointreau, IEN Stains

5 principes généraux :

- Maintien de la distanciation physique
- Application des gestes barrières
- Limitation du brassage des élèves
- Assurance d'un nettoyage / désinfection des locaux et matériels
- Information, communication, formation

Le lavage des mains est essentiel pendant 30s. Il doit être réalisé à l'aide d'eau et de savon ou de gel hydro-alcoolique, distribué aux enseignants. Il doit être réalisé à minima :

- A l'arrivée à l'école
- Avant d'entrer en classe (après les temps de repos, récréation)
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes, et après
- Après s'est mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Après manipulation d'objets possiblement contaminés.

Le port du masque anti-projection est obligatoire pour les enseignants. Ils disposent de 2 masques lavables par jour. Un kit de 4 masques (pour effectuer la rotation) sera distribué dès le 11 mai.

Pour les élèves en élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les élèves peuvent en être équipés (demander l'avis du médecin scolaire en fonction des pathologies).

Pour les élèves en maternelle, le port du masque est difficile, même déconseillé sauf pour ceux qui sont fragiles ou ont des pathologies respiratoires chroniques.

C'est aux parents de fournir ces masques. Dans l'attente, des masques anti-projection seront à disposition dans les écoles au cas-où. Des masques de type FFP1 seront également présents en cas de symptômes pour les isoler avant qu'ils soient pris en charge par leurs parents.

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la **limitation du brassage des élèves**. L'organisation devra donc être prévue pour intégrer cette contrainte.

Les **enseignants seront formés** par la lecture du guide de protocole sanitaire, avec l'aide du personnel médical de l'éducation nationale. En cas de doute, appeler le médecin scolaire ou l'infirmière de secteur.

Les **parents doivent être informés** clairement des **conditions d'accueil** (ouverture de l'école, rôle actif dans le respect des règles, surveillance de l'apparition de symptômes, moyens mis en œuvre, numéro de téléphones utiles, interdiction de pénétrer dans les locaux, horaires d'accueil / sortie à respecter scrupuleusement, organisation de la demi-pension).

Les **élèves bénéficient d'une information pratique** sur la distanciation physique les gestes barrière (dont l'hygiène des mains), adaptée à leur âge. Voir <https://e-bug.eu/#france>

Fiche thématique	Préconisations, règles de prévention à appliquer	Points de contrôle
<p align="center">Accueil des élèves</p>	<p>Filtrer les arrivées et le flux de personnes</p> <p>Port du masque obligatoire et gel hydro-alcoolique à disposition</p> <p>Multiplier les entrées / sorties ou entrées échelonnées.</p> <p>Marquage au sol pour éviter les croisements d'élèves.</p> <p>Signalétique simple et facile à comprendre</p> <p>Maintenir les portes ouvertes ou éviter les points de contact</p> <p>Communiquer avec les élèves et leurs familles pour le respect des horaires.</p> <p>Seuls les élèves entrent.</p> <p>Organiser le lavage des mains dès l'arrivée (tour, rotation) et assurer un accès direct en classe sans pause.</p> <p>Informers les parents sur les conditions d'accueil.</p>	<p>Vérifier le planning d'accueil</p> <p>Vérifier la présence de gel hydro-alcoolique / savon / essuie-main jetable</p> <p>Vérifier la signalétique et le sens de circulation</p> <p>Vérifier que les accès / portes sont ouvertes</p>
<p align="center">Aménagement des classes</p>	<p>Veiller à respecter la distanciation physique : nombre d'élèves maximum, 1m minimum entre les tables, pas d'îlots ou de disposition en face à face, neutraliser le mobilier non nécessaire (signalétique), éloigner les tables des ports pour l'entrée en classe, limiter les déplacements en classe</p> <p>Sens de circulation en classe pour éviter les croisements</p> <p>Aérer régulièrement 15mn minimum</p> <p>Adapter les dorts avec la distanciation physique</p> <p>En maternelle, retirer les jeux pouvant être manipulés à plusieurs dans les coins symboliques (poupées, dinette, construction...)</p>	<p>Penser à ouvrir les fenêtres, à vérifier l'aménagement, à neutraliser les armoires et bibliothèques collectives.</p> <p>Guider le groupe dans le respect de ces règles.</p> <p>Veiller au respect des gestes barrières et à l'absence d'échange d'objets personnels. Proscrire l'utilisation de matériel collectif.</p> <p>Libérer les couloirs pour la sortie des élèves, guider le groupe dans le respect des distanciations, ouvrir les fenêtres.</p>
<p align="center">Gestion des circulations</p>	<p>Définir un sens de circulation (dans le respect des règles d'incendie/évacuation) « à sens unique », limiter les croisements (zones d'attente), signalétique simple.</p> <p>Portes ouvertes (couloirs, classe), entrée des élèves par plusieurs portes si possible.</p> <p>Décaler les temps de pause pour limiter les croisements.</p> <p>Informers les intervenants de ces règles si besoin</p>	<p>Vérifier la signalétique</p> <p>Vérifier l'ouverture des portes</p> <p>Veiller au respect des règles de circulation.</p> <p>Veiller à la cohérence du planning des pauses, et des emplois du temps.</p> <p>S'assurer de la transmission aux intervenants extérieurs si besoin</p>

<p>Activités sportives et culturelles</p>	<p>Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples pour la pratique sportive (pas de change). Proscrire les jeux de ballons et de contact. Pas de matériel pouvant être manipulé par tous (ou désinfecter à régulièrement) Privilégier les parcours sportifs en respectant la distanciation physique</p> <p>Privilégier le matériel individuel jetable (pots peinture) ou désinfecter régulièrement. Matériel individuel seulement, pas de prêt. En maternelle, attribuer des couleurs par enfants ou un code pour les stylos, feutres, ciseaux.. ou prévoir des boîtes individuelles. Si les élèves utilisent des livres de la bibliothèque collective, ils doivent rester au repos pendant 5j après utilisation. Dépôt dans un espace dédié. Privilégier la lecture par l’enseignant ou par des moyens audiovisuels collectifs (video projection, films, etc.)</p>	<p>Faire respecter la distanciation physique pendant la pratique sportive (organiser l’espace, zones d’attente, etc.) Aucun point de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulation par l’enseignant)</p>
<p>Récréation / Temps de pause</p>	<p>Se laver les mains avant. Éviter les croisements de classes et d’élèves. Échelonner les récréations, éviter les regroupements de niveaux différents. Adapter, réduire les temps de récréation si besoin. Faire sortir / entrer les élèves en respectant la distanciation physique Adapter la surveillance à l’effectif. Proscrire les jeux de contact et de ballon (ou échange d’objets). Pas de structures de jeux. S’il pleut et qu’il n’y a pas d’espace extérieur couvert, organiser un temps de repos en classe ou dans un espace préalablement ventilé. Se laver les mains après.</p>	<p>Vérifier le planning de récréation. S’assurer de l’absence de groupe dans la cour / couloir avant de sortir en classe (pas de croisements) Vérifier la neutralisation des installations extérieures.</p> <p>Port du masque pour les enseignants. Respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Pas d’échanges d’objets personnels.</p> <p>Veiller à ce que les groupes ne se croisent pas. Coordonner le lavages des mains en partant en fonction des élèves qui arrivent.</p>
<p>Nettoyage / désinfection</p>	<p>Pour information : le nettoyage et la désinfection des sols, tables, chaises doit se faire au minimum une fois par jour. S’il y a utilisation d’espaces mutualisés au cours de la journée, une désinfection doit se</p>	<p>S’assurer du nettoyage effectif le matin. Prévenir le directeur le cas échéant. S’assurer de favoriser le nettoyage chaque soir en quittant (chaises sur les tables, sols accessibles, etc.)</p>

(ne concernant que les enseignants)	<p>faire (à l'aide de lingettes désinfectantes par exemple).</p> <p>Si un matériel doit être transféré d'un élève à un autre (exceptionnel), le désinfecter immédiatement.</p>	<p>Réunir le matériel exceptionnellement utilisé qui devra être spécifiquement désinfecté (pinceaux, autre...)</p>
Sanitaires – WC	<p>Limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires au nombre maximum de cuvettes/urinoirs présents.</p> <p>Gérer les flux d'élèves vers les toilettes en évitant les groupes.</p> <p>S'assurer que les urinoirs sont distants d'au moins 1m, ou en condamner un sur deux.</p> <p>Afficher une signalétique pour se laver les mains avant, et après. Et le dire régulièrement.</p> <p>Si possible superviser le lavage des mains pour s'assurer qu'il soit effectif).</p>	<p>Gérer les flux.</p> <p>Limiter le nombre de personnes.</p> <p>S'assurer de la mise en place des consignes claires et de leur respect.</p>
<i>Demi-pension (sans objet pour l'enseignant)</i>		
Enseignements spécifiques (salle dédiée) : Ed. musicale, arts plastiques.	<p>Mener une réflexion sur l'utilisation des salles spécifiques (salle de dessin, sieste, motricité, musique, etc.).</p> <p>Limiter le matériel manipulé par plusieurs élèves, le désinfecter très régulièrement.</p> <p>Privilégier la démonstration par l'enseignant ou la documentation collective.</p>	<p>S'assurer de la désinfection des locaux spécifiques et du matériel spécifique utilisé.</p> <p>Faciliter cette désinfection par la préparation de la salle.</p> <p>Informé de son utilisation pour désinfection.</p>
Pour tous les personnels Gestes professionnels		
Effectifs globaux	<p>Appliquer les gestes barrières</p> <p>Masques obligatoires pour les enseignants. Gants à éviter.</p> <p>Maintenir la distance d'1m dans les salles, couloirs, espaces avec tous les usagers.</p> <p>Éviter de parler fort en face d'autres adultes (sur le côté plutôt qu'en face), privilégier les lieux ouverts.</p> <p>Se laver les mains toutes les 2h minimum.</p> <p>Afficher les consignes dans sa classe.</p> <p>Éviter le matériel (informatique, bureautique, outillage...) partagé ou le désinfecter avant/après utilisation.</p> <p>Réduire l'effectif enseignant en fonction du nombre d'élèves présent par anticipation (éviter les allers/retours).</p>	<p>S'assurer que les gestes barrières au sein du personnel soient connus et appliqués.</p> <p>S'assurer que les zones de travail respectent la distanciation d'1m.</p> <p>Organiser l'organisation des déplacements pour éviter les croisements et les regroupements dans les salles communes.</p> <p>S'assurer que chaque enseignant possède son masque.</p> <p>S'assurer que les livraisons et signatures s'effectuent sans contact.</p>

	<p>Limiter les déplacements à l'intérieur de l'école au strict nécessaire.</p> <p>Échelonner les horaires de présence en salle commune (salle des maitres par exemple).</p> <p>Aménager les locaux pour respecter 1m au moins entre les places assises.</p> <p>Ne pas laisser de matériel sur la table de réunion (stylo, feutre, télécommande) et bloquer les portes en position ouverte.</p> <p>Mettre du gel hydro-alcoolique à disposition.</p> <p>Désinfecter régulièrement le photocopieur.</p> <p>Établir une stratégie de communication pour les élèves sur les mesures de prévention à mettre en œuvre.</p> <p>Réévaluer régulièrement les risques.</p> <p>Éviter l'intervention d'entreprises extérieures.</p> <p>En cas de livraison, s'assurer d'une remise sans contact.</p> <p>Privilégier l'accueil des parents à distance (visio ou téléphone) ou dans un espace ouvert.</p>	<p>S'assurer de la neutralisation de la moitié des sièges des salles de réunion en quinconce. Aérer 10mn toutes les heures.</p> <p>S'assurer que chacun nettoie son poste de travail (bureau, tables) tous les jours.</p>
--	--	---

Procédure de gestion d'un cas suspect (élève) :

Les symptômes sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmierie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Prévenir immédiatement le médecin scolaire et/ou l'infirmière de secteur. Ils seront chargés de l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France (Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires)
- Informer l'IEN du cas suspect.
- Respect impératif des mesures barrière.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact.

- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- Rappel par les responsables de l'école de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif :

- Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'école.
- Les personnels psychologues et de santé de l'EN apportent leur appui.

Procédure de gestion d'un cas suspect (adulte) :

- Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- Rappel par l'IEN de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif :

- Le directeur d'école prévient l'IEN du résultat du test. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'EN apportent leur appui.